

**ANALYSE 2010**

# Les tensions Chine-Taiwan : entre unification et indépendance de fait ?

---



*Publié avec le soutien de la Communauté française*

## **Les tensions Chine-Taiwan : entre unification et indépendance de fait ?**

---

Si tout le monde s'accorde à affirmer que le conflit israélo-palestinien constitue le foyer central des instabilités de la région du Proche-Orient, il est indéniable que le regain de tensions entre la Chine et Taïwan (ex-Formose) occupe également une place prépondérante en Extrême-Orient, région qui est progressivement devenue « *le deuxième marché mondial de l'armement, après le Proche-Orient, avec un volume d'achat supérieur à 150 milliards de dollars entre 1990 et 2002* »<sup>1</sup>. Comme nous le verrons, cette problématique complexe, qui remonte déjà à plusieurs décennies, s'intègre dans une dynamique géopolitique très vaste.

Dans le cadre de son cycle de « Midi-Zooms » consacrés aux conflits oubliés ou dont on parle peu dans les médias, Pax-Christi Wallonie-Bruxelles a souhaité analyser les positions respectives des deux parties, l'attitude européenne et la question de la représentation internationale.

### ***Aperçu général de l'origine des tensions***

A partir des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles commence l'installation de populations chinoises, en particulier des commerçants et des pêcheurs, sur l'île de Taïwan. Cette immigration va par la suite s'accroître dans le courant des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Devenue province chinoise en 1885, Taïwan est cédée au Japon dix ans plus tard suite à la victoire nipponne face à la Chine en Corée et devient partie intégrante de l'empire du milieu pendant 50 ans. L'éclatement de la guerre civile, qui va durer de 1927 à 1949, opposant les communistes de Mao Zedong (plus connu chez nous sous le nom de Mao-Tse-Tung) et les nationalistes de Chiang Kai Shek, va considérablement modifier la situation de Taïwan, puisque le rattachement de cette dernière à la Chine devient une revendication des deux parties. La défaite des puissances de l'axe, et donc du Japon, implique la restitution officielle de l'île à la Chine, en octobre 1945. Si cette nouvelle est, dans un premier temps, positivement perçue par la population taïwanaise, celle-ci va néanmoins rapidement déchanter suite à la victoire de Mao – la République populaire de Chine est proclamée en 1949 – et le repli sur l'île des nationalistes du Kuomintang. Désireux d'effacer toutes les marques de l'occupation japonaise, ces derniers se lancent dans une « chinisation » de la population dans le cadre d'une véritable dictature dont l'objectif central est la reconquête de la Chine continentale. S'engage alors la lutte entre les « deux Chines »<sup>2</sup> qui prend place dans la logique globale de la guerre froide, chaque décision ou action de tout acteur sur la question étant inévitablement analysée selon le prisme de l'antagonisme des blocs.

---

<sup>1</sup> GUYONNET E., « Face à la Chine, un nouvel accord stratégique entre Tokyo et Washington », *Le Monde diplomatique*, avril 2006, p. 24.

<sup>2</sup> Cette lutte se situe tant au niveau du désir de reconquête du territoire perdu (Taïwan pour les communistes, la Chine continentale pour les nationalistes) qu'au niveau de la reconnaissance internationale et la représentation auprès de l'ONU.

En 1971, les Nations-Unies votent la résolution 2758 par laquelle elles reconnaissent la République Populaire de Chine (Mao Zedong) comme unique représentante de la Chine à l'ONU. En ce qui concerne Taïwan, après la mort de Chiang Kai Shek en 1975, nous observons l'émergence simultanée d'une certaine ouverture démocratique et d'une réelle identité taïwanaise au sein des autorités gouvernementales. C'est dans cette logique que se déroulent finalement, en 1996, les premières élections présidentielles au suffrage universel direct.

De manière générale, si les relations entre les deux protagonistes, de 1945 à la chute du Mur de Berlin, prennent l'aspect d'une sorte de sous-guerre froide, la fin de l'ère bipolaire entraîne un développement croissant des contacts, avec notamment un accroissement notable des échanges commerciaux, mais également des tensions entre les « deux Chines », les deux territoires ne parvenant pas à régler leur différend. Dans l'optique de voir émerger une nouvelle approche diplomatique plus constructive et réciproque, Taïwan, qui accélère son processus de démocratisation dès la fin des années 80, renonce officiellement, le 1<sup>er</sup> mai 1991, à reconquérir la Chine continentale. Cependant, l'effet n'est pas celui escompté puisque Pékin refuse de reconnaître le gouvernement taïwanais et continue de percevoir l'île comme une province chinoise. Les différents projets chinois de réunification confirment rapidement cet état de fait. Plus récemment encore, alors que la campagne électorale sur l'île est en partie axée sur la proposition d'un candidat d'adopter une nouvelle constitution pour Taïwan, le gouvernement chinois n'hésite pas à prendre une mesure assez radicale : il vote en 2005 la loi anti-sécession dont l'article 8 autorise Pékin à faire usage de moyens non-pacifiques à l'encontre de Taïwan en cas de déclaration d'indépendance. Cela peut bien sur avoir de sérieuses retombées : si Taïwan en venait à déclarer son indépendance, déclenchant ainsi une réaction armée chinoise, il est clair que les Etats-Unis seraient à leur tour forcés d'intervenir. Quelle serait alors l'attitude de l'UE ou d'autres puissances régionales ?

### *Un carrefour géostratégique*

Plus globalement, il est clair pour nous que le regain de tensions sur la question s'insère dans une problématique plus large, influençant considérablement les données du jeu géopolitique et le comportement des grands acteurs dans la région. Depuis quelques années, nous pouvons observer que la Chine s'affirme réellement comme une grande puissance mondiale tant au niveau politique qu'économique et militaire (sortie de crise, modernisation de l'armée<sup>3</sup>). Cette situation engendre inévitablement des craintes dans le chef de Taïwan, mais préoccupe également d'autres acteurs. En effet, tant Washington que Tokyo observent l'ascension chinoise d'un œil attentif, craignant une remise en cause de leur domination dans le Pacifique. Ainsi, en 2005, ces deux Etats décident de renforcer leur alliance politique et militaire. Par ailleurs, les autorités japonaises procèdent depuis quelques années à l'augmentation du budget alloué aux dépenses militaires<sup>4</sup>, tandis que nous connaissons les fortes tensions entre Washington et Pékin relatives au soutien militaire américain à Taïwan qui s'est accru depuis

---

<sup>3</sup> Les dépenses militaires de la Chine ont augmenté de 70,9% entre 2006 et 2008. Pour plus d'informations, consulter Le Monde, *Bilan géostratégique : les nouveaux rapports de forces planétaires*, Hors-Série, Edition 2010.

<sup>4</sup> + 12% entre 2006 et 2008.

le début des années 2000. La polémique récente suite à la rencontre entre le président Obama et le Dalai-Lama est un autre exemple frappant des tensions entre les deux Etats, d'autant plus que, dans ce cas, la situation au Tibet nous semble assez liée avec la position ferme de Pékin sur la question taïwanaise.

Cette brève présentation géopolitique de la situation nous permet de comprendre à quel point le conflit sino-taïwanais s'imbrique dans une dynamique beaucoup plus vaste dans laquelle chaque acteur cherche à défendre ses intérêts géostratégiques. Taïwan constitue en effet un pôle d'attraction non-négligeable. Véritable nœud géographique entre l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Nord-Est, l'île apparaît comme un carrefour par lequel passent toutes les voies commerciales vers la Chine du Nord, le Japon et la Corée du Sud<sup>5</sup>. Par ailleurs, elle constitue également un rempart entre la marine chinoise et le Pacifique, permettant à Tokyo et Washington d'en garder la mainmise. De manière générale, la question centrale, sur fond de lutte pour le leadership régional, concerne la nécessité pour ces acteurs de réduire, autant que faire se peut, la possibilité pour la Chine de satisfaire à ses ambitions hégémoniques dans l'ensemble de la région, afin d'éviter que cette dernière ne soit sujette à l'émergence d'instabilités permanentes.

### *Un pays, deux systèmes ?*

Toutefois, ce constat ne nous empêche pas de nous poser une question élémentaire mais fondamentale : pourquoi la Chine, si puissante, si grande, qui fait face à de nombreux autres problèmes et défis fondamentaux continue-t-elle de vouloir absolument récupérer « sa province séparatiste » ? Nous pensons que, si la position géostratégique qu'occupe Taïwan ainsi que de nombreuses considérations économiques constituent indéniablement un élément de réponse, un autre aspect, plus fondamental encore aux yeux de nombreux leaders politiques chinois, entre en considération : l'intégrité territoriale de la Chine. En effet, cette idée, qui rappelle l'importance de l'identité nationale et l'amour de son pays sous la période impériale, est une source de légitimité politique bien plus importante qu'on ne peut l'imaginer pour la population chinoise. Pour illustrer ces propos, il suffit de lire l'article 8 de la loi anti-sécession de 2005 qui autorise l'usage de moyens non-pacifiques ou tout autre moyen pour protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine. Par ailleurs, il nous semble également évident que la position chinoise est inévitablement liée à la question tibétaine, un relâchement par rapport à Taïwan ne pouvant que renforcer l'espoir d'indépendance au Tibet.

L'approche de Taipei est marquée par davantage de réalisme et de pragmatisme politique, principalement en ce qui concerne la direction de la politique étrangère. Par exemple, dans sa relation vis-à-vis de l'Europe, les autorités taïwanaises ont accepté la position officielle de Bruxelles – « une seule Chine » – sachant pertinemment qu'une réorientation radicale sur cette question de la part des 27 est peu probable, pour ne pas dire irréaliste. Par ailleurs, la position de la population taïwanaise sur la question est, aux yeux de beaucoup d'observateurs, assez ambiguë. Si les sondages indiquent que 60% parmi elle désirent maintenir le statu quo – contre seulement 20% favorables à l'indépendance – il n'est pas aisé de savoir dans quelle mesure cette volonté de maintenir le statu quo ne correspond pas en réalité à un désir

---

<sup>5</sup> A titre d'illustration, les trois-quarts du pétrole dont le Japon a besoin transitent par la mer de Chine du Sud.

d'indépendance de fait, les Taïwanais étant parfaitement conscients que si l'indépendance était proclamée, elle provoquerait de graves tensions (peut-être armées) avec la Chine. Malgré les signaux positifs et les différentes vagues d'optimisme, la population de Taïwan reste néanmoins confrontée à l'intransigeance de Pékin, d'où une certaine désillusion.

Cela nous permet de voir à quel point nous sommes en présence de deux protagonistes extrêmement différents, tant en ce qui concerne la vision des relations internationales que les attentes relatives au conflit lui-même. Le contraste est, bien entendu, également fort marqué en termes de régime politique. Si le Parti Communiste à Pékin entend tirer certains avantages du système capitaliste à l'œuvre à Taïwan, il n'est cependant pas question de modifier l'orientation politique générale du pays : toute évolution doit inévitablement servir à renforcer la mainmise du communisme. C'est dans cette logique que les autorités chinoises ont annoncé leur position officielle sur l'avenir de Taïwan : un pays, deux systèmes. C'est également cette approche qui avait prévalu dans les relations avec Hong-Kong. Sous une formule assez séduisante en apparence, l'ambition sous-jacente semble donc de conforter la mainmise du modèle communiste.

### ***Quelle(s) reconnaissance(s) internationale(s) ?***

Etant donné cette situation particulière et problématique, deux questions nous viennent à l'esprit : d'une part, la question de la représentation internationale, et d'autre part, en tant qu'Européens, quelle est la position de l'Union européenne ?

#### **a) la question de la représentation internationale**

La position chinoise est extrêmement simple et ferme : une seule Chine, Taïwan étant considérée comme une province. Membre permanent du Conseil de Sécurité, la Chine s'est toujours opposée fermement à accepter que la question de l'admission de Taïwan comme pays membre de l'ONU soit mise à l'ordre du jour de l'Assemblée générale<sup>6</sup>. Elle n'est toutefois pas la seule : de nombreux Etats ne sont pas particulièrement favorables à cette idée. Par exemple, le Pakistan a souvent insisté pour souligner qu'une telle démarche reviendrait à s'immiscer dans les affaires intérieures chinoises, en violation du devoir de non-ingérence consacré dans la Charte. Plus fondamentalement, nous pouvons constater que, de manière générale, la grande majorité des Etats est encore fort méfiante par rapport à la possibilité de fragmentation de l'entité étatique au sein du système international, ce qui rappelle que la notion de souveraineté, malgré les nombreuses évolutions récentes, reste un concept central et délicat dans les relations interétatiques.

Cela n'est bien entendu pas sans poser problème. En effet, il nous semble que, de cette manière, la représentation de Taïwan et de sa population n'est pas suffisamment assurée sur la scène mondiale. Cette remarque vaut bien entendu aussi pour d'autres aspects, qu'ils soient économiques, sociaux ou en matière de santé. A cet égard, le fait que Taïwan ait été admise

---

<sup>6</sup> Or, en plus d'une majorité des 2/3 à l'Assemblée générale, une telle démarche doit obligatoirement passer par un vote au Conseil, avec la menace permanente du droit de veto de la Chine.

au sein de l'OMC en 2002<sup>7</sup> et ait obtenu un statut d'observateur à l'Assemblée de l'OMS, constitue indéniablement un pas dans la direction d'une meilleure prise en compte des besoins de la société taïwanaise.

#### b) La position européenne

Voilà une question particulièrement intéressante, épineuse et importante qui nous pousse à nous interroger sur un aspect central à nos yeux : en quoi consiste l'action européenne par rapport à cette problématique ? Nous le savons, à l'heure où le Traité de Lisbonne doit permettre à l'UE de s'armer d'une plus grande cohérence en termes de politique extérieure pour parvenir à peser réellement sur la scène politique internationale, Bruxelles peine souvent à faire poids face à d'autres puissances, à commencer par les Etats-Unis. De manière générale, la position européenne est la suivante : une seule Chine<sup>8</sup>. Il n'est donc pas question d'œuvrer pour une reconnaissance officielle de Taïwan. Toutefois, les relations avec cette dernière sont très présentes, ce qui implique une certaine ambiguïté dans la position de l'UE. Chris Patten a d'ailleurs un jour indiqué que le respect du principe d'une seule Chine ne signifiait aucunement un moindre engagement à l'égard de Taïwan. De même, plus globalement, l'UE estime – et affirme – désormais que les accords conclus entre « les deux Chines » doivent l'être nécessairement sur une base mutuellement acceptable, avec une prise en compte de l'opinion de la population taïwanaise. Il nous semble par ailleurs évident que le désir européen de poursuivre dans la direction d'une entente renforcée avec Taipei s'explique, outre l'ambition de favoriser les droits de l'Homme et la démocratie, en grande partie par des considérations économiques. Taïwan est, en effet, le troisième plus important partenaire économique de l'UE dans la région asiatique, derrière le Japon et la Chine continentale<sup>9</sup>.

Pour Pax Christi Wallonie-Bruxelles, il est important de relever également l'action du Parlement européen : de nombreuses résolutions ont, de manière continue, condamné la loi anti-sécession de 2005, de même que le déploiement par Pékin du millier de missiles pointés sur Taïwan. En outre, dans chacune des résolutions, le PE rappelle son opposition à la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à destination de la Chine, malgré l'insistance française<sup>10</sup>. Toutefois, l'exécution de quatre condamnés à mort sur l'île, en dépit du moratoire sur la peine de mort, a récemment contribué à refroidir quelque peu les relations avec le PE. A ce sujet, nous ne pouvons que condamner l'attitude de Taipei, la peine capitale n'ayant à nos yeux sa place dans aucun système politique, *a fortiori* dans un régime qui entend correspondre aux critères des démocraties occidentales.

---

<sup>7</sup> Il est intéressant de noter que, selon certains spécialistes, Taïwan serait actuellement la 18<sup>ème</sup> puissance économique mondiale.

<sup>8</sup> Sur le territoire européen, seul le Vatican a reconnu officiellement Taïwan, ce qui n'est le cas d'aucun gouvernement des 27.

<sup>9</sup> D'après le site de la Commission, l'exportation de biens européens vers Taïwan en 2008 représente un montant de 11.6 milliards d'euros. La même année, en ce qui concerne les importations européennes de biens en provenance de Taïwan, nous avons un montant de 24 milliards d'euros.

<sup>10</sup> Plus généralement, les droits de l'Homme, la bonne gouvernance et l'Etat de droit font désormais office de grande priorité et de ligne directrice de la politique du Parlement.

*En guise de conclusion...*

Malgré les efforts européens, en tant que citoyens européens, nous nous demandons toutefois dans quelle mesure l'action européenne n'est pas parfois trop dépendante des intérêts économiques et stratégiques, du moins si nous nous référons aux discours officiels dans lesquels la promotion de la démocratie et le respect des droits de l'Homme sont des pierres angulaires. Bien sûr, ce n'est en rien comparable avec l'attitude américaine<sup>11</sup>, mais une prise de position plus ferme sur cette question, principalement sur la question du respect de l'opinion et la prise en compte de la situation de la population taïwanaise, pourrait constituer un pas dans la direction d'une Europe plus forte et plus cohérente politiquement sur la scène mondiale. Car il s'agit là, selon nous, de l'aspect crucial et prépondérant du problème : tout en espérant davantage d'ouverture politique de la part des autorités chinoises, il convient avant toute chose de s'assurer que la population de Taïwan soit suffisamment entendue et écoutée à l'échelle internationale.

Par Nicolas Rousseau,  
membre du Groupe Jeunes de Pax Christi Wallonie-Bruxelles,

et Olivier Duhayon,  
chargé de projets à Pax Christi Wallonie-Bruxelles,

Mai 2010

---

<sup>11</sup> Lors d'une de ses premières visites en Chine, Hillary Clinton déclarait à son homologue chinois que les droits de l'Homme ne devaient pas constituer une barrière à la bonne collaboration entre les deux Etats.